

## INFO MAIRIE DE SECTEUR

24 MARS 2020

# [COVID-19] Collecte des déchets : appel au civisme

L'obligation de confinement et la crise sanitaire actuelle impliquent une réduction du personnel en capacité de travailler et donc un service public minimum dans la collecte des ordures ménagères.

Aussi:

- Nous vous remercions de ne pas jeter vos déchets verts dans les ordures ménagères car c'est interdit et les équipes ne sont pas en capacité de les prendre en charge.
- Compte tenu de la fermeture des déchèteries, nous vous demandons de faire preuve de civisme en conservant chez vous vos déchets verts.
- Nous vous rappelons par ailleurs que le brûlage des végétaux est interdit sur notre territoire et source d'une importante pollution de l'air. Pensez à vos voisins confinés et ne brûlez pas !
- De plus, nous ne disposons pas des équipes suffisantes pour assurer les enlèvements d'encombrants. Nous vous demandons là encore de les garder chez vous et de ne pas profiter du confinement pour les déposer sur la voie publique. Les contrevenants s'engagent à des poursuites car les jets clandestins constituent une infraction et sont également une entrave au confinement.
- Enfin, nous vous demandons autant que possible, un effort de réduction des déchets par le tri sélectif et le compostage, ainsi que la conservation, pour ceux qui le peuvent, des déchets afin de limiter la quantité de points de dépôts d'ordure et permettre à la collecte en service minimum de se poursuivre dans les meilleures conditions possibles.

**Soyons solidaires des agents chargés de la collecte de nos déchets et faisons preuve de civisme pour garder notre ville propre !**

MAIRIE DU 6ÈME SECTEUR DE MARSEILLE  
BOULEVARD BOUYALA D'ARNAUD  
13012 MARSEILLE